

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 15 juin 2022

PÉRIODE DE FORTES CHALEURS La Ville se mobilise pour permettre aux Nantais de se rafraîchir

Un épisode de fortes chaleurs, avec des températures comprises entre 33 et 38 degrés, est attendu à partir de ce mercredi 15 juin et jusqu'à samedi prochain. Afin de permettre aux Nantais de se rafraîchir, la Ville de Nantes met en service par anticipation ses pataugeoires tout en informant les habitants sur les lieux à proximité pour se rafraîchir et les bonnes pratiques à adopter en cas de fortes chaleurs, notamment pour les Nantais les plus fragiles. Toutes les infos sont à retrouver sur metropole.nantes.fr/forte-chaueur.

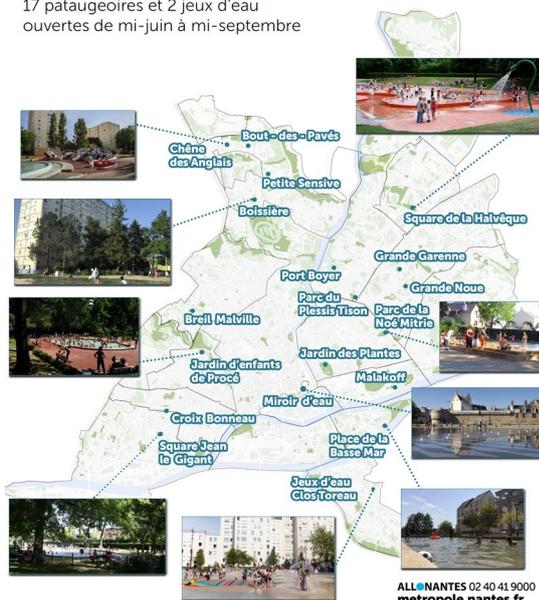
Avec l'arrivée de la vague de chaleur, nous avons souhaité avancer la mise en eau des 17 pataugeoires, dont 5 dès aujourd'hui, pour que les plus petits d'entre nous puissent se rafraîchir. Nantes, avec ses 101 parcs et jardins et sa trame verte et bleue, offre partout dans la ville des îlots de fraîcheur accessibles à tous. Depuis 2020, le nombre de fontaines sur l'espace public a doublé pour que tout un chacun puisse avoir accès à l'eau gratuitement et surtout les plus fragiles d'entre nous : en dehors des parcs et jardins, 26 points d'eau potables sont accessibles. Pour les plus fragiles et personnes à la rue, une maraude supplémentaire est prévue et un brumisateurs géant est à disposition à l'espace Varda. Plus que jamais, soyons attentifs aux autres autour de nous, et prenons soin des plus fragiles.

Johanna Rolland, maire de Nantes

Dès aujourd'hui, 5 pataugeoires mises en eau

LES PATAUGEOIRES DE NANTES

17 pataugeoires et 2 jeux d'eau
ouvertes de mi-juin à mi-septembre



Simultanément à la réouverture de la Piscine extérieure des Dervallières le 16 juin, les pataugeoires sont remises en eau pour l'été, entre le 14 et le 18 juin. La baignade y est autorisée pour les enfants de moins de 12 ans sous la surveillance des parents. Pour cette saison estivale, la Ville de Nantes compte 17 pataugeoires, elles font l'objet de contrôles sanitaires quotidiens.

Planning de mise en eau des pataugeoires :

Depuis mardi 14/06 : Bout des pavés, Port Boyer, Aire de jeux d'enfants du Parc de Procé, Basse Mar ;

Mercredi 15/06 : Parc de la Noé Mitrie, Jardin des Plantes, Malakoff, Grande Noue, Grande Garenne ;

Jeudi 16/06 : La Halvêque, Breil Malville, Square Jean Le Gigant ;

Vendredi 17/06 : Chêne des Anglais, Boissière, Parc du Plessis Tison ;

Samedi 18/06 : Petite-Sensive, Croix-Bonneau ;

En parallèle, deux espaces de jeux d'eau sont accessibles au public pour se rafraîchir, les « jeux de la Nivelles » au Clos Torreau et Le Miroir d'eau.

Principe d'accès et de fonctionnement des pataugeoires :

- Elles sont accessibles gratuitement & en libre accès;
- Tous les jours 7 jours/7 et 24h/24, sauf :
 - celles situées dans des parcs, jardins ou squares à enclos : selon les horaires d'ouverture des sites ;
 - les jours de vidange : les pataugeoires sont accessibles à partir de 11h/11h30 (après le passage de l'entretien) ;
- Elles sont réservées aux enfants de moins de 12 ans, sous la surveillance d'un adulte.

Des parcs et jardins pour se rafraîchir



Les îlots de fraîcheur sont tous les lieux accessibles aux nantais où les températures sont moins élevées en période de forte chaleur. Nantes avec ses 101 parcs et jardins et sa trame verte et bleue, dispose d'un très grand maillage de lieux de fraîcheur accessibles à tous les nantais. Afin de supporter ces fortes chaleurs, des dispositifs de brumisateurs sont également installés de manière permanente au Jardin Extraordinaire et au Square Faustin Hélie depuis le mois de mai.

Sur les 101 squares, parcs et jardins de la ville, 75 sites restent ouvert 24/h24 pour se rafraîchir en soirée. Pour profiter de quelques degrés en moins, des îlots de fraîcheur sont disponibles sur toute la ville avec notamment avec :

Les grands parcs ouverts 24h/24

- Parc du CRAPA (Sud – Est)
- Parc des Dervallières (Ouest)
- Parc de La Roche (Est)
- Parc de la Moutonnerie (Est)
- Parc du Croissant (Est)
- Parc de la Chantrerie (Nord-Est)
- Parc de la Roche (Malakoff)
- Parc de la Crapaudine (Sud)

Les coulées vertes et leurs aménagements pour pique-niquer en accès libre à tout moment

- Les bords de Loire
- Les bords de l'Erdre
- les bords de Sèvre
- les bords du Cens
- les bords du Gesvres, plus sauvage
- La vallée de la Chézine

Des fontaines à eau potables en libre service

En complément aux fontaines installées dans les parcs et jardins, la Métropole met à disposition 26 fontaines d'eau potable sur l'espace public. Depuis 2020, ce nombre a doublé en choisissant des lieux d'implantation dans les secteurs les plus empruntés au quotidien comme le parvis de la gare nord et dans des sites propices aux promenades ou aux pratiques sportives.

Elle poursuit actuellement ce déploiement en prévoyant plusieurs mises en service cet été et évalue auprès des usagers leurs perceptions et attentes (remplissage de gourdes ou consommation directe par exemple).



Une vigilance accrue envers les plus fragiles

Avec les fortes chaleurs, la Ville de Nantes appelle à une solidarité accrue et se préoccupe des Nantais les plus fragiles, dont les plus jeunes et les personnes âgées. Un soin particulier est porté à l'hydratation et au bien-être des personnes, en étant attentif aux éventuels signes d'alerte physique. Dans tous les établissements de la Ville de Nantes et de l'Accoord accueillant les plus fragiles, des mesures adaptées sont prises : adaptation des activités, brumisateurs quand nécessaire, vigilance quant à l'hydratation.

S'inscrire sur le registre canicule

Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre nominatif pour être contactées par les services de la Ville de Nantes en cas de fortes chaleurs et de canicule. L'inscription à ce registre est volontaire et facultative.

La demande peut être aussi faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit. La Ville enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne âgée pour qui l'inscription a été demandée (<https://metropole.nantes.fr/registre-canicule>).

Pour s'inscrire au registre canicule, se renseigner sur les aides disponibles à Nantes pour les personnes âgées, contacter : CLIC Nantes Entour'Âge / 02 40 99 29 80 / nantesentourageclic@mairie-nantes.fr ; Allonantes 02 40 41 9000.

La Ville a envoyé un courrier auprès des personnes fragiles encore non inscrites sur le registre afin d'être contacté par téléphone ou pour recevoir des visites à domicile en cas de nécessité. En composant le numéro unique d'**Allonantes**, les personnes âgées peuvent également accéder à l'ensemble des informations et connaître les services s'offrant à elles.

Pour les personnes sans domicile

Une équipe supplémentaire de maraude (menée par le 115) est équipée pour faire de la distribution de brumisateurs et de bouteilles d'eau à travers la ville. Ils auront une vigilance particulière pour les personnes ayant des problématiques sanitaires. L'espace Agnès Varda est ouvert jusqu'à 17h et un brumisateur géant a été déployé dans la cour.

Toutes les infos pratiques sur : <https://metropole.nantes.fr/services/egalite-solidarite-sante/urgence-sociale/accueil-jour>